

★ ★ ★ **Le conseil des commissaires de la CSDL tient à vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2014!** ★

Tout connaître sur le conseil d'établissement : un défi de taille!

Pour une cinquième année consécutive, la Commission scolaire de Laval (CSDL) a convié l'ensemble des membres des conseils d'établissement des écoles de la CSDL à une session d'information et de formation sur le conseil d'établissement, les 28 octobre et 5 novembre derniers.

Offerte par le Secrétariat général, cette session d'information portait sur la composition, la formation, le fonctionnement,

les fonctions et les pouvoirs du conseil d'établissement. Elle a permis d'outiller les membres des conseils d'établissement des écoles de la CSDL dans l'exercice de leurs fonctions et de démystifier avec eux le rôle du conseil d'établissement.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur implication et leur engagement dans la vie démocratique des établissements scolaires de la CSDL!

Nouveautés au conseil des commissaires

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Laval en est à sa dernière année de mandat électoral. Composé de 23 membres, dont 21 commissaires élus et deux commissaires délégués par le comité de parents, le conseil des commissaires a vécu quelques changements depuis la rentrée scolaire.

L'équipe d'officiers de la CSDL!

Louise Lortie, présidente de la Commission scolaire de Laval

Céline Blanchette, vice-présidente de la Commission scolaire de Laval

Raynald Hawkins, président du comité exécutif

Jean-Marc Héту, vice-président du comité exécutif



Deux nouveaux commissaires pour représenter les parents lavallois

Pour l'année scolaire 2013-2014, deux nouveaux commissaires ont été élus par le comité de parents afin de représenter les parents lavallois.

Hélène Côté a été élue au poste de commissaire-parent pour le primaire.

Denis Comeau, pour sa part, a été élu au poste de commissaire-parent pour le secondaire.

Une nouvelle commissaire à la circonscription 12 – Souvenir/Labelle

À la suite de la démission de Jacques Bussière à titre de vice-président de la commission scolaire et de commissaire de la circonscription 12 – Souvenir/Labelle, une nouvelle commissaire de quartier a été nommée le 16 octobre dernier, soit Madame Tassia H. Giannakis.



Nomination du Protecteur de l'élève de la CSDL

Le 13 novembre dernier, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Laval a procédé à la nomination de monsieur Jean Poitras à titre de Protecteur de l'élève. Monsieur Poitras entrera en fonction **le 6 janvier prochain** et aura pour mandat de recevoir les plaintes des parents et élèves qui, après avoir épuisé les recours internes mis à leur disposition, demeurent insatisfaits de l'examen de leur plainte ou du résultat de cet examen par la commission scolaire. Le Protecteur de l'élève n'est pas un membre du personnel de la commission scolaire et, de façon indépendante, il analyse les plaintes qui lui sont soumises afin de donner son avis au conseil des commissaires et lui proposer les recommandations qu'il juge appropriées, le cas échéant.

Monsieur Poitras possède une solide expérience dans le domaine de l'éducation. Ayant œuvré pendant plus de 25 ans comme directeur général au sein de diverses commissions scolaires, il a ensuite été nommé, en 2010, Protecteur de l'élève à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.



Coordonnées du Protecteur de l'élève

Téléphone : 450 662-7000, poste 1250
 Courriel : protecteur@cslaval.qc.ca
 Télécopieur : 450 625-2042
 Adresse : 955, boulevard Saint-Martin Ouest
 Laval (Québec) H7S 1M5

Pour connaître les étapes du cheminement d'une plainte à la Commission scolaire de Laval : www.cslaval.qc.ca, sous le bandeau Gestion des plaintes et Protecteur de l'élève.



La Fondation scolaire de Laval au service des élèves

Pour l'année 2013-2014, la Fondation scolaire de Laval a reçu 55 demandes pour des projets issus de 32 établissements de la Commission scolaire de Laval et représentant un besoin en subventions de l'ordre de 205 000\$. Selon le président de la Fondation scolaire de Laval, Guy Laberge, les projets présentés ont démontré, encore une fois, l'originalité et le dévouement du personnel des établissements de la commission scolaire. Ne pouvant malheureusement supporter l'ensemble des demandes, la Fondation scolaire de Laval a toutefois confirmé, en octobre dernier, qu'elle serait en mesure de soutenir 27 établissements de la CSDL en subventionnant 33 projets, pour un montant total de l'ordre de près de 50 000\$!

Afin de pouvoir financer des projets structurants au bénéfice des élèves, la Fondation scolaire de Laval doit faire preuve d'ingéniosité et d'audace par le biais de diverses activités de financement. Trois initiatives d'envergure sont ainsi réalisées annuellement afin d'allier différents partenaires à la cause et d'optimiser les sources de financement. Depuis sa création en 1999, la Fondation scolaire de Laval a récolté plus de 400 000\$. Mille mercis aux généreux donateurs !

Tournoi de golf

Le 10 septembre dernier a eu lieu le traditionnel tournoi de golf de la Fondation scolaire de Laval, une initiative rassemblant différents acteurs concernés par la qualité de vie des Lavallois et œuvrant au sein de différents milieux. Cet événement d'envergure a ainsi permis d'amasser 36 600\$.

Campagne tirelire

À l'occasion de la fête d'Halloween, les jeunes élèves du primaire de 27 écoles participantes ont déambulé dans les rues lavalloises en petites sorcières et en méchants vampires tout en arborant fièrement la petite tirelire de la Fondation scolaire de Laval. Cette initiative a permis d'amasser plus de 18 000\$. Dans le cadre de cette opération, rappelons que 50 % des fonds recueillis seront directement remis à l'école participante.

Souper gastronomique

En juin prochain se tiendra la dernière activité majeure de financement, soit le souper gastronomique organisé à l'École hôtelière de Laval. Cette soirée permet de rassembler les divers acteurs lavallois ayant à cœur la réussite des élèves et voulant agir à titre de partenaire de la Fondation scolaire de Laval dans l'atteinte de sa mission.

La Commission scolaire de Laval tient à remercier la Fondation scolaire de Laval ainsi que tous les partenaires ayant collaboré à la mise sur pied de divers projets réalisés au bénéfice des élèves des écoles et des centres lavallois.



Fondation
scolaire de Laval



Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

Publié le 18 septembre dernier par l'Institut de la statistique du Québec, l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012 présente divers résultats, notamment en ce qui concerne certaines caractéristiques des enfants à la maternelle et la proportion d'enfants vulnérables selon cinq domaines de développement : santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier, habiletés de communication et connaissances générales.

Menée auprès d'environ 4 000 enseignants répartis dans plus de 1 600 écoles primaires dans les 17 régions administratives du Québec, cette enquête d'envergure permet de produire des données fiables à propos des enfants inscrits à la maternelle 5 ans à temps plein en 2011-2012.

Ainsi, à l'issu des résultats présentés, le portrait est plutôt inquiétant pour la Commission scolaire de Laval. La proportion d'enfants vulnérables à la maternelle dans les cinq domaines de développement est plus élevée à la CSDL que la moyenne québécoise. La région de Laval est parmi les quatre régions les plus vulnérables du Québec.

Cette situation dénote de l'importance d'intervenir le plus rapidement possible auprès de cette clientèle et de mettre en place des moyens favorisant l'épanouissement et le développement des enfants, dont la maternelle 4 ans.

À cet effet, un financement adéquat de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport permettrait d'accroître le nombre de classes de maternelle 4 ans à temps plein sur le territoire. À l'heure actuelle, à Laval, il existe une seule classe de maternelle 4 ans alors que la bonification de ce service doit être priorisée.

L'éducation en contexte d'austérité financière : Survол des compressions budgétaires à Laval

En 2010...

La Loi 20 est adoptée par le gouvernement et impose le remplacement d'un départ sur deux à la retraite ainsi que la réduction des dépenses administratives de 10 %, en ciblant particulièrement la publicité, la formation et les déplacements.

En 2011-2012...

Le gouvernement annonce des compressions budgétaires annuelles récurrentes de 6 M\$. Ainsi, la CSDL se fait retirer 2 M\$ en formation professionnelle et met sur pied quatre chantiers qui lui permettront de couper 4,4 M\$ supplémentaires.

En 2012-2013...

Avec des coupes budgétaires additionnelles de 6 M\$, la Commission scolaire de Laval se voit dans l'obligation d'adopter un « budget déficitaire autorisé » avec une utilisation de 25,2 % de ses surplus.

En 2013-2014...

Le gouvernement annonce des compressions budgétaires de 200 M\$ pour l'ensemble du réseau de l'éducation, représentant pour la CSDL une nouvelle coupe de 11 M\$. Cette compression est due, notamment, à la perte de la subvention de péréquation qui représente 7 M\$ ainsi qu'à la coupure paramétrique et la non-indexation des allocations pour un montant de 4 M\$.

À l'automne 2013, le gouvernement prend une nouvelle position qui pourrait avoir des impacts importants sur le budget de fonctionnement 2014-2015 et 2015-2016 de la CSDL.

Cette nouvelle position du gouvernement, confirmée dans le récent projet de loi 63, obligerait les commissions scolaires à rembourser aux citoyens une partie de leur dernier compte de

taxe en 2014 et 2015. Le manque à gagner pour la CSDL serait donc d'environ 3,3 M\$ pour ces deux années.

Rappelons qu'en 2013-2014, le gouvernement avait placé les commissions scolaires devant le choix déchirant de couper dans les services aux élèves ou d'imposer aux citoyens une contribution accrue via la taxe scolaire correspondant à la subvention de péréquation que le gouvernement lui-même avait décidé d'abolir dans son dernier budget.



En résumé : Depuis 2011, plus de 35 M\$ de coupes ont été imposées à la CSDL.